

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 17 (1939)

Artikel: La route romaine de la rive gauche du lac : de Genève à Veigy
Autor: Blondel, Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727814>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



LA ROUTE ROMAINE DE LA RIVE GAUCHE DU LAC: DE GENÈVE A VEIGY

Louis BLONDEL.



A route de la rive gauche du lac Léman n'a pas eu l'importance de la route impériale sur la rive helvète; cependant, il est acquis maintenant qu'elle a été très utilisée. Pendant longtemps on a nié son existence, en prétendant qu'on ne pouvait passer au-dessous des rochers de Meillerie. L'abbé Ducis a démontré l'erreur de ce jugement. M. Ch. Marteaux a depuis lors étudié très soigneusement divers secteurs de cette route¹. De tout temps, même avant l'occupation romaine, un chemin reliait le pays des Nantuates, le Valais et l'ancien Chablais, au pays de Genève. Galba avec ses légions a suivi cette voie en 57 av. J.-C. pour se rendre à Octodure. Nous ne cherchons pas dans cette étude à décrire tout son parcours; nous nous bornerons à élucider son tracé sur le territoire genevois.

La détermination de la route principale entre Genève et Corsier est rendue assez difficile à cause de la multiplicité des chemins gaulois préexistants. Nous verrons plus loin que cette voie doit avoir été établie tardivement et que très vite les anciens tracés ont repris leur importance au détriment de cet ouvrage qui est rapidement tombé en désuétude.

Il semblerait au premier abord que le parcours entre Corsier, dernier secteur connu, et Genève, devrait passer près du lac, mais il n'en est rien. Le tracé emprunte

¹ Abbé DUCIS, *Revue Savoisiennne*, 1865, p. 93; Ch. MARTEAUX, *Revue Savoisiennne*, 1918, 1919, 1920.

la ligne des hauteurs, meilleure au point de vue stratégique et aussi plus facile à établir. Nous en avons la preuve depuis 1923, époque à laquelle il nous a été possible de distinguer le départ de la voie sur Frontenex. D'autre part, le versant entre Bessinge-Cologny et le lac descend si rapidement qu'il n'y avait pas possibilité de construire une route près de l'eau sans entreprendre des travaux importants¹. Jusqu'au XIX^e siècle, il n'y a pas eu d'artère principale sur le versant nord du

coteau de Cologny; même la route du Simplon, œuvre de Céard, emprunte les hauteurs au lieu de suivre la rive.

Nous avons en 1923 décrit le parcours de la voie romaine, qui partait du nœud routier du Bourg-de-Four, enfilait la rue des Chaudronniers, la Belle-rue du moyen âge, et aboutissait sur le plateau de Saint-Victor. Au lieu dit « en Malpertuis », il y avait une première bifurcation. Laissant à main droite le chemin actuel de Malagnou, la voie descendait les

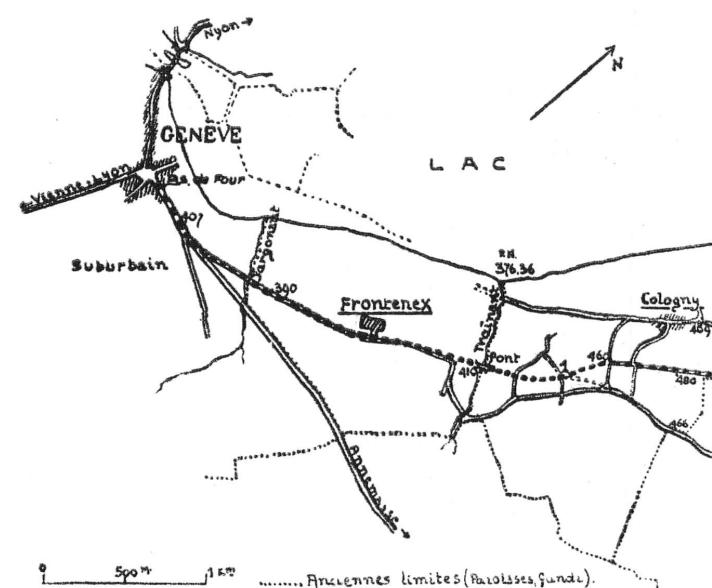


Fig. 1. — Route romaine de Genève à Veigy.

crêts de Gratajoux (maintenant Villereuse). Au milieu de la descente, elle se séparait de la voie importante qui se dirigeait sur Annemasse et la vallée de l'Arve (fig. 1). Puis, passant par la rue de Jargonnant, elle traversait, au-dessus du Pré-l'Evêque, alors un marais, le nant de Jargonnant. En ce point, elle sortait du territoire suburbain de Genève pour entrer dans celui de Frontonay (villa et *fundus* de Fronto)². Son parcours dans cette partie suit exactement la route de Vandœuvres, laissant à main gauche, en face de la Cuisine, dans le parc de la Grange actuel, la villa suburbaine de Fronto³. Nous avons montré qu'à partir de là la voie antique traversait en ligne droite les propriétés Micheli et Sarasin-van Berchem pour aboutir à un pont de bois avec culées de pierre sur le nant de Trainant. Nous renvoyons pour plus de détails à notre article concernant ce

¹ *Genava*, I, p. 80-82.

² L. BLONDEL, *Notes d'archéologie genevoise*, « Origines du territoire des franchises genevoises », p. 66 sq.

³ Pour cette villa: L. BLONDEL et G. DARIER, « La villa romaine de la Grange », *Indic. Antiquités Suisse*, 1922, p. 72 sq.

parcours. La voie n'avait ici en moyenne que 3 mètres de largeur; il est vrai qu'elle était en tranchée. Au delà du Traînant, on quittait le territoire de Frontenex pour entrer dans celui de Cologny. La voie montait en ligne droite sur les crêts de Cologny par la campagne de Loriol (anciens communaux de Pra Pulsin) pour aboutir au lieu dit de « l'Embochiour », au carrefour de « Pierre Pessière » (*Petra Posery* au XIV^e siècle). En ce point culminant, les fourches patibulaires de la seigneurie de Gaillard ont existé pendant tout le moyen âge (fig. 1, 1). Là aussi, la route laisse à droite le chemin gaulois dit « des Crapauds » qui conduit à Vandœuvres. Ce chemin est encore marqué par des chênes centenaires dans la propriété Gautier. Le tronçon suivant de la route traversait, encore avant 1835, la propriété Gautier (auparavant Necker) pour arriver dans le prolongement du chemin des Crêts. Nous avons tracé hypothétiquement la suite de la chaussée par Bessinge et Bonnard; nous verrons qu'en effet il faut prendre cette direction.

* * *

Nous ne connaissons pas le centre du *fundus* de Cologny (*coloniacum*), dont le village est laissé en dessous de la route vers le lac. Seules des monnaies ont été recueillies aux alentours, entre autres un quinaire en or de Constantin III, dans la propriété Necker, en 1838, et des pièces frustes, dont un moyen bronze de Trajan, dans la propriété Ed. Ador (en 1858); on n'a toutefois relevé aucune trace de construction antique¹. Il n'est cependant pas douteux que Cologny possédait une villa, probablement près du village actuel. Le territoire de cette commune, bien ancien de la prévôté de Saint-Pierre, a eu des limites très variables, car sa paroisse qui a temporairement dépendu de Vandœuvres et Bessinge relevait tantôt de Cologny, tantôt de Vandœuvres.

Le chemin des Crêts suit le haut de la colline en ligne droite et s'identifie avec le parcours de la voie romaine. Peu avant le hameau des Hauts-Crêts, elle forme limite entre Vandœuvres et Cologny, limite qui correspond aux anciennes divisions paroissiales. A ce hameau, au lieu de prononcer une courbe, la voie continuait directement à une quarantaine de mètres plus à l'Est pour aboutir un peu en dessous du portail principal de la propriété de Bessinge. Il y a aussi en ce point une entrée donnant sur les prés. Cette région s'appelle « En Martherey » ou « Martellet », dénomination bien connue, qui indiquerait un cimetière barbare. Ces cimetières, placés entre deux localités, étaient presque toujours sur une route de grande communication (fig. 2, 2).

On entre ici sur le territoire de Bessinge qui a été complètement modifié à la fin du XVIII^e siècle. La propriété actuelle, ancien fief seigneurial avec maison

¹ *Mémorial des 50 premières années Soc. d'Hist. et d'Arch. Genève*, p. 30. Procès-verbaux commission du Musée, 1858.

forte, a été constituée en un seul bloc; on a fait disparaître beaucoup de vieux chemins et le hameau même de Bessinge. Les mappes de cette époque indiquent l'ancien état des lieux et le parcellement primitif¹. Cette seigneurie a appartenu avant 1377 à Etienne, fils de François de Colompnelle, donzel, à Mermet de Roverea, dit d'Aulps, donzel, et sa fille Peronete, femme de Colompnelle, puis aux de Monthion, aux de Fernex, aux de Seissel, à la famille Prevost. C'est au temps de Prevost, dont les droits seigneuriaux ont été acquis par la République en 1773, que le domaine a été constitué en un seul tenant. Suivant les époques, cette seigneurie a été rattachée à la paroisse de Vandœuvres ou à celle de Cologny, mais une charte de 1377, avec vidimus de 1393, nous dit qu'elle relevait alors de Cologny². Les limites paroissiales sont en étroit rapport avec la voie antique, comme nous le verrons plus loin. De Bessinge, le tracé est difficile à repérer. Deux solutions peuvent être examinées. On pourrait le faire passer par le chemin de Marcley qui commence derrière le réservoir de la ville pour continuer au-dessus de Pressy, ou bien lui faire prendre la direction de Pressy par le versant méridional. C'est cette dernière solution qui est la seule possible. En effet, toutes les parcelles du domaine de Bessinge sont dirigées vers le N.E. et, surtout, les anciens plans indiquent un chemin rural qui aboutit au haut de la voie de l'Ecorcherie (des Ecorcheries) sur Pressy. Le débouché de cette devestiture a été supprimé seulement au XIX^e siècle. Nous voyons que la route antique suivait à flanc de coteau, passant au-dessus du bois de Bessinge dit «en Crosa», puis «es bois dessus Pressy», «en Bona», marquée en 1545 par un «vionnet»³. Dans la partie inférieure, avant la jonction avec le chemin de l'Ecorcherie, il y a un petit marais, source d'un nant qui descend sur Vandœuvres. En confirmation de ce tracé, nous constatons que les limites paroissiales suivaient cette ligne. Tous les terrains en dessus sont dits au «territoire de Bessinge» (donc primitivement de Cologny); ceux du dessous «Dessus Pressy» (paroisse de Vandœuvres). Ces limites faisaient retour par le chemin tendant directement de Pressy à Haut-Ruth. Ces divisions ont été déplacées au midi par le chemin de l'Ecorcherie et du côté du lac au moment de la création de la route du Simplon. Plus loin, la voie suit le tracé du chemin supérieur de Pressy qui passe devant l'asile.

* * *

La topographie de Pressy est très compliquée. On ne compte pas moins de cinq groupes de maisons échelonnés le long d'un quadrilatère de chemins réunis par des sentiers. Le chemin du bas vient de Vandœuvres par la Vieille-Ferme pour

¹ Toutes les mappes sardes et plans sont déposés aux Archives d'Etat.

² Archives d'Etat. Bessinges R. I.

³ *Ibid.* Saint-Jean, prieuré, Extr. 5, fos 4 v°, 5 v°. Voir aussi fief de Confignon.

passer devant la Tour-de-Pressy et rejoindre la route du haut, suite du chemin de l'Ecorcherie, qui longe Belle-Ferme et la propriété de l'asile. Tout le mas en dessous de l'asile, autrefois lieu dit « En Moussales », est particulièrement intéressant. Il est compris entre les deux routes dont nous avons parlé, limité au N.E. et au S.O. par des sentiers dont un a disparu. Ce terrain en pente dépendait d'une chapelle de Saint-Martin déjà disparue au XV^e siècle et appartenant à cette époque à la famille de la Ravoire¹. La chapelle d'origine carolingienne se trouvait en bordure de la route du bas, dans un cimetière qui resta longtemps un communal. Saint-Martin de Pressy est pour nous une indication précieuse, car on sait que sur le tracé de nombreuses voies antiques on retrouve des sanctuaires dédiés à ce saint si populaire. Cette chapelle a dû être annexée au début du XV^e siècle à la chapelle du Saint-Esprit dans l'église paroissiale de Vandœuvres, où on consacra un autel à saint Martin. Ses biens furent dévolus à la chapelle de Saint-André, dans l'église de Saint-Germain à Genève, et dépendirent plus tard du fief d'Acqueneaz. Nous disons chapelle carolingienne, car c'est là qu'on a retrouvé, au XIX^e siècle, des tombes de cette époque et même plus anciennes. En 1838, on découvre des bracelets et des bagues, dits romains, avec sépultures, au « Pré Bonvard » à Vandœuvres; au même endroit, soit à Vandœuvres, un vase en serpentine et un pommeau d'épée. M. Theremin dit plus tard, en 1847, que ces objets, poignard, coutelas, monnaies en bronze et en argent, ont été recueillis dans un tombeau en molasse près de Pressy. Les anciens registres d'entrée du musée et M. Theremin nous parlent du « Pré Bonvard » à Vandœuvres. Or, Bonvard est sur Choulex, mais nous savons que tous ces terrains autour de Saint Martin ont appartenu au moyen-âge à la famille Bonivard ou Bonvard, d'où la confusion. Le pré Bonvard est à Pressy. Du reste, M. Soret indique avec précision que bagues et bracelets ont été trouvés dans la commune de Vandœuvres. Enfin, les registres du musée mentionnent que le coutelas est un scramasax en fer découvert par M. J.-P. Dimier². La propriété Dimier est exactement sur l'emplacement de la chapelle Saint Martin et tous ces objets recueillis sont de l'époque burgonde ou carolingienne. Le clos de la chapelle s'étendait jusqu'à la voie supérieure, soit la voie romaine. Dans cette partie, elle était dénommée « L'Estra de Pira »³. Pressy dépendait, au moyen âge déjà, de la paroisse de Vandœuvres, mais il est bien possible qu'à l'époque romaine il ait existé un petit *fundus* ou domaine d'un *Priscius*, indépendant de Vandœuvres, qui aurait aussi compris le territoire de Bonvard. Au XVIII^e siècle, cette dernière

¹ Archives d'Etat. Chapitre Gr. 96, f° 195 sq.; Acqueneaz Gr. I, f° 74; 10 f° 49 v°, etc.

² Pour les trouvailles au Pré Bonvard: Procès-verbaux commission du Musée, 1838, et registre d'entrée, années suivantes, entr'autres E. 41 et 117, C. 1383, 1704, 1705, 1709 à 1711, etc. Procès-verbaux Soc. d'Hist. de Genève, 26 avril et 24 mai 1838, 27 mai 1847.

³ Archives d'Etat, Chapitre Reg. 51, f° 272.

localité relevait déjà de Choulex, mais nous savons qu'au XIV^e siècle elle appartenait à Vandœuvres.

* * *

La grande route ne passait pas à Vandœuvres, centre d'un important domaine d'origine gauloise (nombreux Vandœuvres, Vandovre en 1225, de *Vindobriga*, château de vindos), mais elle était desservie par une voie beaucoup plus ancienne menant à Meinier et à Veigy, qui a repris toute son importance au haut moyen âge. On l'appelait aussi « l'Etraz »; on voit que cette dénomination n'indique pas uniquement des voies romaines. Le fait que la route romaine ne passe pas par le centre de la villa est du reste une règle constante. Ce centre doit se trouver près de l'église et du quartier voisin dit « de Vienne ». A plusieurs reprises, on a recueilli des vestiges gallo-romains dans ce secteur. Déjà en 1756, J. Jalabert et spect. De la Rive sont autorisés par le Conseil à faire des fouilles dans le cimetière près de l'église. Plus tard, en 1854, on a découvert de nombreuses poteries près du chœur, au moment de l'agrandissement du cimetière. On a voulu voir là un trou de potier¹. Enfin, plus récemment, en établissant la station du tramway et en restaurant le temple, des fragments de vases ont aussi été mis au jour; j'ai pu voir que c'étaient bien des fragments romains.

A partir du clos de Saint-Martin, on peut hésiter entre deux tracés pour aboutir au débouché du Carre, au-dessus des marais de Roillebot. Ou bien la route suivait le chemin supérieur jusqu'au haut de Pressy pour traverser la propriété Borel et le chemin creux qui arrive au N. du Carre (tracé A, fig. 2), ou bien elle passait en diagonale au-dessus de la Tour-de-Pressy pour s'engager dans le chemin qui mène au hameau oriental de Bonvard et, de là, contournant le marais de Bonvard, elle arrivait à la sortie du Carre (tracé B, fig. 2). Ces deux itinéraires sont possibles; ce qui peut faire hésiter, c'est la découverte d'un sanctuaire de Mercure trouvé au point 4 (fig. 2) en 1829.

* * *

A ce moment, on découvrit un cippe dédié à Mercure près du village de Bonvard dans la commune de Choulex, dans un champ de pommes de terre, où il servait de borne. M. Theremin nous dit aussi que non loin de là se trouvaient des traces de charbon et le chapiteau fragmenté d'un autre cippe. Ce monument fut acquis dans la suite par la Société d'histoire et donné au musée. Il est dédié

¹ Archives d'Etat. Reg. du Conseil, 1756, p. 212. FONTAINE-BORGEL, *Histoire de Vandœuvres*, p. 9, qui fait des confusions.

à Mercure par un nommé *Marathonius*, et indique l'emplacement d'un *fanum* ou petit sanctuaire routier, d'un type si fréquent dans les Gaules. L'emplacement exact se trouvait dans la campagne Alex. Le Royer, au lieu dit « Pré Fournier », à une quarantaine de mètres du chemin. M. Le Royer nous a indiqué cet emplacement, voisin d'une haie, en 1920. Le champ, bordé d'un pré, appartenait en 1812 aux hoirs de Jean Chavanne; la pièce voisine s'appelait « En Mus ». Dans la suite on a trouvé encore d'autres objets à Bonnard, malheureusement sans indication de lieu précis; ce sont: une statuette en bronze de Mercure, un miroir en bronze avec couvercle argenté, une statuette en bronze de Mars, découverts en 1842 et donnés au musée par le docteur J.-E. Coindet en 1874¹.

Dès le moyen âge il y avait au moins trois hameaux à Bonnard, ce qui rend la recherche de la route plus difficile. Un premier groupe de maisons à l'Est, au-dessus de la route de Meinier, dit « Chez Gaudy »; un deuxième, plus haut, sur le chemin B, dit autrefois « En Bacuz » (soit en la fontaine); un troisième, en se rapprochant du lac sur le tracé A qui a presque complètement disparu et s'appelait « En Poisat » (soit en puits), dont il ne reste qu'une ferme derrière le signal, appartenant à M. W. Borel (6, fig. 2).

Le tracé B, qui passait à proximité du *fanum* de Mercure, et, je pense aussi, de Mars, aboutissait au débouché du Carre; le tracé A, un peu plus court, mais offrant plus de différences de niveau, parvenait au même point mais dans un axe différent. Le tracé A, à partir du clos de Saint-Martin, arrivait dans le mas de Pressy à un commun appelé le « commun de Piraz », où s'élevait aussi la croix de Saint-Martin. Au XIV^e siècle, ce hameau de Pressy appartenait à la famille de Pira. Son nom provient, je pense, de la localité et de la pierre qui se dressait là.

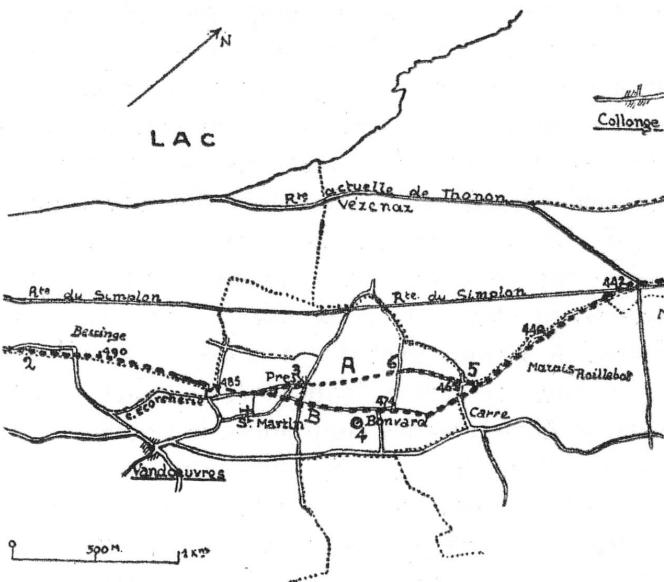


Fig. 2. — Route romaine de Genève à Veigy.

¹ Pour Bonnard: *Journal de Genève*, 15 oct. 1829; GAUDY-LEFORT, *Promenades historiques*, 1^{re} éd., p. 133. Procès-verbaux Soc. d'Hist. de Genève, 24 mai et 25 oct. 1838, 24 avril 1852. Procès-verbaux commission du Musée et reg. d'entrée, C. 416, 417, 418.

C'était aussi un carrefour, car on traversait (3, fig. 2) la route appelée « Grande voie », plus tard le « chemin des Princes », longtemps limite du territoire genevois. Il faut remarquer que le communal de la Pierre s'étendait aussi le long de cette voie jusqu'au tracé B. Entre ces communs et Le Poisat (6, fig. 2) les cadastres du XVIII^e siècle indiquent un chemin de dévestiture et un communal qui traversent la propriété Borel. Au moment des labours j'ai vu encore les empierremens de ce chemin cancellé. Au Poisat, il y avait un hameau entièrement disparu. Ces terrains appartenaient au fief de Chapitre. Un acte de 1293 de Jean dit Arembor, décrit une vigne à Bonsar *prope puteum* jouxte la maison et terre de Georget de Bonsaz d'une part et la grande charrière (*magna carreria*) de l'autre¹. Mais nous ne pouvons pas savoir si ce texte se rapporte au Poisat ou au Bacuz où il existait aussi un grand puits indiqué sur les plans. En tous cas, la grande charrière passait dans cette région. De là, le tracé A emprunte un chemin creux passant derrière le signal des crêts, où s'élevaient des fourches patibulaires et devant la ferme de M. W. Borel, autrefois aux « Fabri » ou « Favre », pour aboutir au débouché du Carre, appelé aussi « Aux Combes » ou « Piroton » (fig. 2, 5). Le tracé A et le tracé B ont chacun leurs avantages; peut-être ont-ils été utilisés tous les deux, mais je crois le B plus probable à cause de l'existence du sanctuaire de Mercure.

Quant à l'origine du nom de Bonnard, Bonsaz ou Bonsar au XIII^e siècle, je l'ignore. La limite des communes de Collonge-Bellerive, de Choulex et de Meinier est au débouché du Carre, plus exactement du « Petit Carre » (5, fig. 2), avant la rapide descente sur les marais de Roillebot. Là aussi, on peut constater diverses localités du Carre qui se sont déplacées avec les routes au cours des siècles. Le Carre d'Aval s'appelait Ursel au moyen âge, mais possédait un champ du Carro; le Carre d'Amont, un peu plus à l'Est que notre Petit Carre, est situé sur la route de Meinier. Quand la route romaine disparut, seule la localité du Carre d'Amont reprit de l'importance, en fonction du chemin gaulois qui supplanta complètement le tracé romain. Ces hameaux n'existent que par rapport aux circulations routières et se déplacent ou meurent quand celles-ci changent de direction. C'était bien un carrefour, car on croisait en ce point le chemin qui suit les hauteurs jusqu'à la Capite.

* * *

A partir de ce Petit-Carre nous pouvons facilement suivre la voie antique qui descend très rapidement près de 30 mètres pour remonter ensuite par le lieu dit « Borsy » jusqu'au plateau au-dessus de la Pallanterie (Pananterie). Ce vieux chemin a disparu lors des remaniements parcellaires, mais son tracé est encore très visible au moment des labours d'automne. La preuve de son antiquité est confirmée, car il

¹ Archives d'Etat, chapitre R. 64.

formait limite entre les deux communes de Collonge et de Meinier. Ce parcours évite les marais de Roillebot ou de la Bâtie Souveiron (Soubeiron, plus tard de Cholex), château construit au XIV^e siècle, pour commander toute cette région¹. Pour combattre l'humidité, la chaussée était fortement empierrée et j'ai recueilli là de grosses tuiles à rebord romaines. Les limites communales sont certainement aussi celles de *fundi* antiques, celui de Collonge (*colonica*, terre cultivée) et celui de Meinier, domaine d'un *Manius*. De Collonge, on ne connaît que quelques trouvailles de monnaies et point de substructions romaines, mais à Saint-Maurice, dénomination plus récente, on a signalé des tombes d'origine barbare, peut-être romaines, non loin du tracé de la route². A Bellerive, on a recueilli une boucle d'oreille carolingienne. Nous ne sommes pas mieux renseignés sur l'emplacement de la villa de Meinier. Ce problème des anciens *fundi* n'est pas facile dans cette région, car Meinier a englobé plusieurs paroisses du moyen âge comme Esserts et Compois; d'autre part Collonge a aussi hérité de la paroisse de Saint-Maurice qui a subsisté jusqu'au XVI^e siècle³. Le cimetière dit barbare de Saint-Maurice n'est peut-être que le cimetière de l'église disparue.

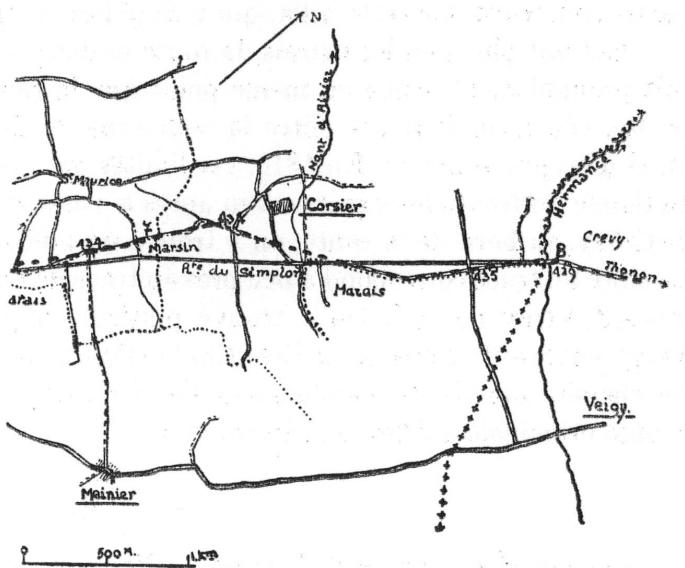


Fig. 3. — Route romaine de Genève à Veigy.

Le parcours entre la Pallanterie et la frontière suisse a été complètement bouleversé par la création de la route du Simplon tracée par Céard en 1809. Il n'offrait pas une ligne droite unique comme de nos jours, mais des successions de tronçons rectilignes évitant certains bas-fonds et des marais. A l'entrée dans la commune de Corsier, on laissait à main droite de la route les champs et prés « de Marsin » dits « dessus la pierre » (fig. 3, 7), dont l'étymologie doit bien provenir de Mars; existait-

¹ L. BLONDEL, « Les marais de Roillebot et la Bâtie Choulex », *Nos Anciens et leurs œuvres*, 1920, p. 57.

² B. REBER, *Mémoires Soc. d'Hist. Genève*, t. 23, p. 291 sq.

³ Archives d'Etat. Visites paroissiales du diocèse de Genève.

il à cet endroit un sanctuaire routier ? C'est possible. Le tracé de la voie est encore marqué par des chemins sur la mappe sarde de 1720. Elle passait ensuite en dessous de la grande villa de Corsier dont on a retrouvé dès 1840 des substructions importantes près de l'église et au-devant des maisons regardant le sud-est. La propriété Falquet était aussi remplie de murs et de salles avec mosaïques. Ce devait être l'habitation d'un riche propriétaire avec dépendances agricoles. L'église semble en partie construite sur cette villa, qui a livré beaucoup d'objets et de monnaies¹.

Evitant plus loin les marais, la route se dirigeait sur l'Hermance qu'elle traversait probablement à gué au même point que la route actuelle. Dans cette dernière partie, elle formait limite entre la commune de Corsier et celle de Veigy, qui est aussi d'origine romaine. En 1816, ces limites ont été modifiées, mais la mappe nous en donne les frontières exactes. Peu après le passage de l'Hermance dans les terrains de Crèvy, au bord de la route, on a trouvé un milliaire marquant 7 milles (*fig. 3, 8*). La suite du tracé correspond à peu près au tracé de l'artère actuelle jusqu'à Douvaine, laissant Veigy au sud. On a trouvé plusieurs objets romains sur le territoire de Veigy, entre autres aux lieux dits « Champ Courbe des Bougeries » et « aux Mermes »². Le chemin gaulois de Vandœuvres-Meinier-Veigy rejoignait (comme de nos jours) la voie principale à 2 km. de l'Hermance.

* * *

Construction et nature de la route. — Nous avons montré que cette route empruntait les hauteurs en évitant le bord du lac et les bas-fonds marécageux. Là où nous avons pu l'observer, cette voie était construite avec empierrements et couches de gravier et de sable; sa largeur moyenne ne dépassait pas 3 à 4 mètres, donc moins importante que les routes impériales plus anciennes, qui mesuraient au moins 4 m. 50 à 5 mètres. Il faut remarquer qu'étant donné les déclivités très variées du terrain, les secteurs en ligne droite sont relativement courts. Partant de la cote 395 environ (P.N. 376,36) elle s'élevait progressivement à la hauteur 490 à Bessinge pour redescendre à 465 m. au Carre, puis à 437 m. environ vers Roillebot, pour remonter à 447 m. à la Pallanterie, et s'abaisser à 429 m. sur l'Hermance. Son parcours est jalonné par des noms de pierre dont plusieurs doivent correspondre à des milliaires ou des bornes. Ainsi, à 2 milles exactement du Bourg-de-Four, on trouvait la « *Petra posery* », au carrefour de « l'Embochiour » (*n° 1, fig. 1*), puis à Pressy tout le commun de la Pierre (*n° 3, fig. 2*) environ aux 4 milles, puis « *piroton* » au Carre (*n° 5, fig. 2*), « *Sus la pierre* », au territoire de Marsin (*n° 7, fig. 3*) vers les 6 milles, enfin le milliaire de Crèvy qui porte 7 milles, mais est plus près de 8 que de 7 (*n° 8, fig. 3*). De toutes manières, ce milliaire a été déplacé; il n'a pas été retrouvé à son premier

¹ Pour Corsier: R. MONTANDON, *Genève des origines aux invasions barbares*, 1922.

² MONTANDON, *op. cit.*

emplacement¹. Sans reprendre toute la discussion au sujet de ce milliaire qu'on voulait attribuer à la route de Nyon, nous pouvons dire qu'il appartient bien à la route de la rive gauche du lac. Cependant, pour concilier toutes les hypothèses, il est possible qu'il ait été érigé sur une autre route, puis, à basse époque, il aura été attribué à cette voie qu'on venait de compléter, soit au début du IV^e siècle. Il porte les noms de *Constance Chlore* et de *Flavius Severus* (305-306), ce qui fixe la date de la réfection de cette chaussée.

Nous pouvons maintenant nous rendre compte de l'histoire de cette route. Dès l'époque gauloise, il y a eu des chemins très utilisés reliant Genève au Chablais. Le tracé le plus ancien, en plus de celui qui passait par Annemasse et le pied des Voirons, était celui de Vandœuvres-Meinier-Veigy-Douvaine. Il continua à être utilisé pendant les trois premiers siècles de l'occupation romaine, puis, après les invasions barbares et la réorganisation militaire de l'empire, pour des raisons militaires et le fait que Genève devenait une *civitas*, on chercha à mieux relier dans son dernier secteur la rive gauche du lac au centre de la cité. On créa alors ce tronçon de route plus direct qui suivait les hauteurs à l'abri des coups de main. Au début du IV^e siècle, ce travail était achevé et les distances furent calculées à partir de Genève. Cependant, si elle était plus courte, cette route n'était pas plus commode à cause des fortes déclivités; elle évitait aussi les agglomérations préexistantes. Elle a dû subsister assez tard à l'époque burgonde, mais on chercha à l'éviter à cause des charrois et du nouveau système employé pour atteler les chevaux qui permettait des transports plus lourds; enfin, surtout à cause de la rupture du pont sur le Traînant. Le trafic passa de nouveau par Vandœuvres et en partie par les petits chemins du versant nord de Cologny. Le début du secteur étant abandonné, toute la route tomba rapidement en désuétude. Pressy fut relié à Vandœuvres et les localités routières comme Bonvard et le Carre se déplacèrent. A l'époque carolingienne, cette voie devait déjà être partiellement abandonnée.

Cette route, dans son secteur entre Frontenex et le Carre, a donc eu une vie courte de deux à trois cents ans. A côté de la vieille artère de Vandœuvres, on chercha des raccords de fortune par des petits chemins ruraux. Encore au XVIII^e siècle, de Corsier on se rendait par la route romaine jusqu'au Carre et de là par les crêts de Bonvard, la Capite, Ruth, Cologny, Frontenex, à Genève. Céard, de 1810 à 1812, en établissant la route du Simplon, améliora le parcours entre Cologny et Corsier, mais en maintenant la ligne des hauteurs². Ce ne fut que dans la deuxième moitié du XIX^e siècle et par l'établissement des quais, que la route de Thonon suivit le lac et vint se raccorder au tracé de Céard à la Pallanterie.

¹ Pour ce milliaire: *Genava*, XV, p. 73; W. DEONNA, *Pierres sculptées de la vieille Genève*, n° 36.

² Archives d'Etat, Période française, chap. 2, n° 535, portef. 5.